



---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

---

**OBJET : COMMISSIONS COMMUNALES**  
Modification de leur composition

**N°2024\_171**

---

Date d'affichage de la liste des délibérations : **24 décembre 2024**

Date de transmission en Préfecture : **24 décembre 2024**

Date de mise en ligne : **24 décembre 2024**

Date de la convocation du Conseil municipal : **11 décembre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Valérie GRILLON**

**Membres présents à la séance :**

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Christophe GALLAY - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Jean PETIT - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Isabelle WEULERSSE - Christiane CONSTANT

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Guy BOISSERIN (à Nicolas KELEN) - Jean-Philippe SANTONI (à Bruno THUET) - Béatrice VERDIER (à Béatrice DHENNIN) - Christine MARCILLIERE (à Michèle EYMARD) - Florence RICHARD (à Sébastien FRANÇOIS) - Solange VENDITTELLI (à Alain GARDETTE) - Laurence BEUGRAS (à Sylvie GUINET) - Lionel CATRAIN (à Christiane CONSTANT)



---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

---

Du fait de la démission de Monsieur Lionel BRUNEL, conseiller municipal en date du 21 novembre 2024, élu de la liste « Brignais Ensemble » et de l'intégration de Monsieur Alain GARDETTE, élu de la même liste, il y a lieu de réorganiser la composition des commissions municipales.

Vu l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant « qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, que si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé et que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Vu l'article L 2121-22 du CGCT fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions municipales : « Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

Il est précisé que la délibération du Conseil municipal du 20 mars 2024 a fixé la composition des commissions communales comme suit :

- 6 représentants titulaires et autant de suppléants de la liste « Parlons Brignais 2020 » pour les commissions n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales », n°3 « Transition écologique, urbanisme et aménagement » et n°4 « Animation, vie associative, culturelle et sportive »,
- 7 représentants titulaires et 6 suppléants de la liste « Parlons Brignais » pour la commission n°2 « Solidarité et vie scolaire »
- 2 représentants de la liste « Brignais ensemble 2020 » par commission
- 1 représentant de la liste « Mieux Vivre à Brignais » par commission

Cette proposition, conforme à la bonne administration des affaires de la commune, respecte le principe de représentation proportionnelle des différentes tendances des élus au sein de l'assemblée délibérante.

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 10 décembre 2024.

La commission n°2 « Solidarité et vie scolaire » a été informée le 12 décembre 2024,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

#### A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- MODIFIER la composition des commissions et notamment DÉSIGNER de nouveaux membres de la liste « Brignais Ensemble » comme suit :

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

- Alain GARDETTE, comme nouveau membre titulaire de la commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » et comme nouveau membre suppléant de la commission n°2 « Solidarité et vie scolaire »
- Isabelle WEULERSSE, comme nouveau membre titulaire de la commission n°2 « Solidarité et vie scolaire »
- Solange VENDITTELLI, comme nouveau membre suppléant de la commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales »

Outre le Maire, président de droit						
6 représentants de la liste "Parlons Brignais"		2 représentants de la liste "Brignais ensemble"		1 représentant de la liste "Mieux vivre à Brignais"		
Titulaires		Suppléants		Titulaires		
Commission n°1 : Finances, ressources humaines et affaires générales	- Agnès BERAL - Nicolas KELEN - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Jean-Philippe SANTONI - Jessica DIONISIO	- Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Béatrice VERDIER - Florence RICHARD - Christelle RIVAT - Marie DECHESNE	- Alain GARDETTE - Isabelle WEULERSSE	- Solange VENDITTELLI	- Christiane CONSTANT - Lionel CATRAIN	
7 représentants titulaires de la liste "Parlons Brignais"		6 représentants suppléants de la liste "Parlons Brignais"		2 représentants de la liste "Brignais ensemble"		1 représentant de la liste "Mieux vivre à Brignais"
Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants
Commission n°2 : Solidarité et vie scolaire	- Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Béatrice VERDIER - Florence RICHARD - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Marie DECHESNE	- Agnès BERAL - Nicolas KELEN - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Jean-Philippe SANTONI - Jessica DIONISIO	- Sylvie GUINET - Isabelle WEULERSSE	- Alain GARDETTE	- Christiane CONSTANT - Lionel CATRAIN	
6 représentants de la liste "Parlons Brignais"		2 représentants de la liste "Brignais ensemble"		1 représentant de la liste "Mieux vivre à Brignais"		
Titulaires		Suppléants		Titulaires		
Commission n°3 : Transition écologique, urbanisme et aménagement	- Jean-Philippe GILLET - Valérie GRILLON - Bruno THUET - Guy BOISSERIN - Christine MARCILLIERE - Erwan LE SAUX	- Anne-Claire ROUANET - Claude MARCOLET - Roger REMILLY - Christophe GALLAY - Éric JACQUET - Jean PETIT	- Solange VENDITTELLI - Isabelle WEULERSSE	- Laurence BEUGRAS	- Lionel CATRAIN - Christiane CONSTANT	
6 représentants de la liste "Parlons Brignais"		2 représentants de la liste "Brignais ensemble"		1 représentant de la liste "Mieux vivre à Brignais"		
Titulaires		Suppléants		Titulaires		
Commission n°4 : Animation, vie associative, culturelle et sportive	- Anne-Claire ROUANET - Claude MARCOLET - Roger REMILLY - Christophe GALLAY - Éric JACQUET - Jean PETIT	- Jean-Philippe GILLET - Valérie GRILLON - Bruno THUET - Guy BOISSERIN - Christine MARCILLIERE - Erwan LE SAUX	- Sylvie GUINET - Laurence BEUGRAS	- Solange VENDITTELLI	- Lionel CATRAIN - Christiane CONSTANT	

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Valérie GRILLON



Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD

